bienvenue. Les noms de quelques-uns des auteuis de ces savantes élucubrations sont parvenus jusqu'à nous. C'est ainsi que la mémoire de la patissière Suzanne Pignier, qui inventa le gâteau dit de Compiègne, a mérite de pas-

ser à la postérité.

Mais la gloire se paye. Les pâtissiers (en même temps marchands de gibier et de poissons) devaient se soumetre à certaines prohibitions et no proposition de certaines prohibitions et no passer la position de certaines prohibitions et no passer la proposition de certaines prohibitions et no passer la problema de certaines prohibitions et no problema de certaines bitions, et ne paraître, par exemple, sur la place du marché qu'à certaines heures déterminées; les statuts, en outre, exigeaient que chacun d'eux, pour être admis dans la corporation, exécutat un chef-d'œuvre ou, en d'autres ternies, confectionnat certain mets qui, porté en grande cérémonie à l'Hôtel de Ville, devait être apprécié à sa juste valeur par les membres de la municipalité. M. Bazin nous révèle une foule d'usages bizarres de ces temps lointains.

Mme Le Féron d'Eterpigny qui devait don-ner lecture d'une étude sur Stanislas Le Féron, désire compléter quelques détails, et demande

le renvoi à une autre séance.

M. le baron de Bonnault termine la lecture du « Journal d'un bourgeois de Compiègne » relatif au camp de 1739.

L'auteur raconte, à la date du 21 juillet de cette année, sa visite aux fortifications passagères détruites la veille par la mine. Amas de terres bouleversees, affûts de canons brisés, mannequins costumés en soldats que l'explo-sion a projetés au loin, rien n'est omis et cette sommaire inspection semble avoir surexcité médiocrement ses vertus guerrières. Son récit, entremélé de réflexions qui rappellent un peu, il faut le dire, le style de M. Prudhomme, présente d'ailleurs un réel intérêt. Il donne sur les opérations de ce camp d'instruction des détails assez précis. La narration est écrite sous forme de lettre anonyme. — Elle n'est signée que d'in S signée que d'un S.

M. le baron de Bonnault donne la clef de l'énigme. A l'aide de documents qui ont permis de reconstituer l'histoire de Montdidier, à l'aide aussi d'un rapprochement de dates, il perce le voile et nomme l'auteur de ce journal: Sellier.

Dans ses écrits, cet auteur encartait fréquemment des notes ou des dessins étrangers au sujet qu'il traitait. Dans le manuscrit de M. de Bonnault se trouve de même un menu pour le souper du roy du 23 mai 1739. Menu fort varié, du reste, puisqu'il comportait 46 mets pour le premier service et 45 pour le second.

Des remerciments sont adressés à l'auteur de cette communication.

L'ordre du jour comprend le compte rendu de l'excursion à Arras, par M. le comte de Marsy. Ce travail ayant paru déjà dans l'*Echo* de l'Oise il n'en n'est pas donné de nouveau lecture.

Après échange d'observations il est décidé que la Société historique fera, le 2 juillet, une excursion à Villers-Cotterêts et La Ferté-Milon.

M. le Président fait, en cuelques mots, le compte rendu sommaire du Congrés archéologique de Morlaix et Brest. Les membres de la Société qui y ont pris part ont visité avec intérêt les églises et les monuments anciens des deux cités bretonnes et de leurs environs : l'église Saint-Mélaine, la chapelle renaissance de Plougasnou, l'église de Saint-Jean-du-Doigt, celles de Lanmeur, de Saint-Thégonec, etc., puis le Creisker de Saint-Pol de Léon, le château de Kérouzéré... Malgré la pluie qui a gêné parfois les excursionnistes, le Congrés a pu se rendre de Brest à Landerneau, Daoulas, Plougastel, Goueznou, etc.

Le compte rendu de ce congrès est inséré dans ce recueil à la page 117.